

## OFFICE DE TOURISME BERGERAC – SUD DORDOGNE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 AVRIL 2018

à BERGERAC – MAISON DES VINS

Administrateurs présents : Mesdames KROST-PÉTÉ, DELPON, KORBENDAU, AMELOT, Messieurs, BOURGEOIS, BOURNAZEL, LAPOUGE, GARRIGUE, RABAT, LLEDOS.

Administrateurs excusés : Mesdames Sylvie CHEVALIER et Laurence ROUAN (pouvoir), Messieurs GALLOT (pouvoir), LAREQUIE, (pouvoir)

Egalement présents : Pascal DUPOUY

La présidente remercie les administrateurs pour leur présence ; le quorum (10) est atteint. Le Conseil d'administration peut donc siéger.

### **Nouvelles administratrices**

Le premier point permet à nos deux nouvelles administratrices de se présenter à la faveur d'un tour de table. Il s'agit de Dominique KORBENDAU du café Chez Albert à Bergerac, un établissement qui privilégie toujours la production locale, et de Laurence AMELOT propriétaire de la chambre d'hôtes le Clos d'Argenson à Bergerac également. Chacune témoigne de son installation assez récente et du succès rencontré dans leurs activités respectives.

### **Elections pour la présidence et le bureau de l'Office de Tourisme**

Les 7 représentants des collèges professionnels ont été élus lors de l'Assemblée Générale du 4 avril ; Le Conseil d'administration doit désormais procéder à l'élection de sa présidente ou de son président.

Sabine Krost-Pété, la présidente sortante, propose à nouveau sa candidature. Aucune autre candidature ne s'est fait connaître ; après s'être prononcé à l'unanimité sur ce type de scrutin, le Conseil d'Administration procède à un vote à main levée ; Sabine Krost-Pété est élue Présidente de l'Office de Tourisme à l'unanimité.

Elle remercie les administrateurs pour cette marque de confiance renouvelée.

Il convient également de désigner les membres du **Bureau** de l'association ; cette instance ne se réunit que très rarement car traditionnellement le CA siège suffisamment souvent (4 à 5 fois par an) pour traiter l'ensemble des décisions à prendre.

Sont reconduits aux deux vice présidences : Monsieur Jean-Michel BOURNAZEL (la CAB) et Monsieur Jean-Jacques LACOSTE (IVBD).

Le Trésorier est désormais Monsieur Jean-Paul BOURGEOIS (Apolo Cycles)

La trésorière adjointe est Madame Christiane DELPON (la CAB)

Le secrétaire général est Monsieur Christian GALLOT (cdc Montaigne Montravel et Gurson)

### **Demande de subvention européenne - Leader**

Le point suivant concerne une demande de financement au titre des crédits Leader. Pascal DUPOUY présente une opportunité qui consiste à bénéficier de financements européens dans le cadre de la notre opération B for You. Parmi les aides au développement des zones rurales (2014 – 2020), il existe en effet un volet intitulé « Aide à la mise en œuvre d'opération dans le cadre de la stratégie de développement local menée par les acteurs locaux ». Dans le cas présent, cette mesure (sous-mesure

19.2), permet de retenir l'opération B for You pendant 3 années (de 2018 à 2020). L'aide consisterait à financer principalement l'ingénierie, autrement dit le temps de travail de Marie Cécile GRASSEAU. Une simulation basée sur 80 % du temps de travail de Marie Cécile consacré à cette action et ses prolongements démontrent que nous pourrions prétendre à une aide de près de 17 000 € en 2018. Le niveau de cette aide diminuant en deuxième puis troisième année. Il convient de refaire une demande chaque année.

Plan de financement de la première année (2018).

<b>Postes de dépenses</b>	<b>€</b>	<b>Recettes</b>	<b>€</b>
Animation	21 176,82	Europe - Leader	16 941, 46
		Autofinancement	4 235, 36
<b>TOTAL</b>	<b>21 176,82</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 176, 82</b>

Le conseil d'administration autorise la présidente à signer le dossier de demande de subvention Leader. A l'unanimité de membres présents, il approuve le plan de financement.

#### **Union départementale des offices de tourisme (UD)**

Cette association a pour vocation l'assistance et le conseil auprès des Offices de Tourisme de Dordogne. Elle existe depuis des dizaines d'années et était en particulier utile pour les tous petits offices de tourisme ou bien encore les syndicats d'initiatives aujourd'hui disparus. Depuis l'an passé et sur fond de conflit avec le CD, l'UD n'a plus le soutien financier du Conseil départemental ; elle a sollicité toutes les collectivités locales pour obtenir des moyens qui lui font désormais défaut pour poursuivre son action mais sans succès. L'Office de Tourisme Bergerac Sud Dordogne, n'a jamais utilisé les services de l'UD, privilégiant plutôt la MONA (Mission des Offices de Tourisme de la Nouvelle Aquitaine) bien plus professionnalisée et performante par rapport à nos propres besoins. En conséquence, il est proposé de ne plus adhérer à l'UD à partir de l'année 2018. Le conseil d'administration vote à l'unanimité des membres présents le principe de ce non renouvellement avec à la clé une économie de 423 €.

De plus, la présidente de l'UD s'est récemment exprimée d'une manière très critique à l'égard du CDT dans le cadre de la dernière enquête de la Chambre Régionale des Comptes ; nous ne cautionnons pas du tout les propos tenus.

#### **Montagne Montravel Gurson**

La présidente fait état d'un courrier du président de la communauté de communes Montagne Montravel et Gurson, Monsieur Thierry BOIDÉ. Ce courrier nous informe que la subvention 2018 a été votée mais est restée au même niveau que celui des années passées, c'est-à-dire 28 000 €. L'an passé comme cette année, nous avons adressé un courrier demandant à ce que cette subvention soit augmentée de 2000 € pour atteindre 30 000 €. Le président BOIDÉ nous indique que « certains élus du conseil communautaire ont fait part de leur doute quant à l'utilité de ce soutien apporté à l'Office de Tourisme et envisagent de le supprimer purement et simplement en 2019. Il nous propose de le rencontrer pour en discuter. Nous avons demandé il y a plusieurs semaines au président de la CAB, qu'une réunion ait lieu en présence des deux collectivités locales et de l'office de tourisme. La présidente déplore l'absence des deux représentants de la cdc Montagne Montravel et Gurson mais précise qu'elle est disponible pour rencontrer le président BOIDÉ ; Pascal DUPOUY ajoute que l'année 2017 aura été celle où les actions de l'office de tourisme sur ce territoire auront été les plus nombreuses et il en cite un certain nombre : formation et tourisme, educ-tour B for You en Pays de Montagne, plusieurs visites chez les prestataires professionnels... La présidente s'adresse aux délégués de la CAB présents pour leur demander de relancer le processus de prise de rendez-vous pour cette réunion. Monsieur Daniel GARRIGUE, maire de Bergerac et 1<sup>er</sup> Vice-Président de la communauté d'agglomération bergeracoise se propose de participer à cette future rencontre.

### **Jumelages**

Monsieur GARRIGUE intervient pour rappeler l'importance des jumelages dans le cadre du développement touristique. Il retrace l'historique des différents jumelages existants comme Repentigny (Québec), Faenza (Italie), Ostrow Wielkopolski (Pologne). Il revient sur l'actualité plus récente avec le jumelage mis en place par Bergerac avec la ville de Kénitra (Maroc) ; forte de 400 000 habitants elle développe en parallèle une activité industrielle portuaire et un pôle touristique balnéaire.

Deux projets importants sont en cours avec d'une part la ville de Hohen Neuendorf (proche de Berlin) et d'autre part la ville chinoise de Zhenjiang qui présente nombre de similitudes avec Bergerac, ne serait-ce que par son positionnement géographique en bordure du fleuve Yangtsé. Plusieurs délégations sont déjà venues à Bergerac et un voyage en Chine va se dérouler dans les tous prochains jours avec les élus de la CAB.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente remercie les membres du Conseil pour leur participation et lève la séance.

Fait à Bergerac le 5 mai 2018

La Présidente Sabine Krost-Pété

